

Service de l'environnement SEn **Amt für Umwelt** AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02 www.fr.ch/sen

Autorisation de cession ou de partage sur site pollué selon art. 32d bis LPE

Formulaire de demande

Chaque autorisation est soumise à un émolument de 200 francs minimum, facturé à l'auteur de la demande. Ce formulaire doit être adressé par courrier postal à l'adresse du Service de l'environnement ci-dessus ou par fax au 026 305 10 02.

Objet de la demande	
Cession	Partage
I andimation	
Localisation	
Nom de la commune	
N° RF de la parcelle	
Propriétaire actuel du bien	
Nom et prénom	
Rue	
NPA/localité	
Propriétaire futur du bien	
Nom et prénom	
Rue	
NPA/localité	
Auteur de la demande (notaire ou propriétaire du bien)	
Nom et prénom	
Rue	
NPA/localité	
Date de la demande	Signature

_